Fiche de poste du pasteur du Foyer de Grenelle

Contexte

Le Foyer de Grenelle œuvre au carrefour de convictions chrétiennes d’inspiration protestante et de préoccupations sociales. Résolument laïque, le Foyer de Grenelle est un lieu ouvert à tous, habitants du quartier et de plus loin, agissant au service de l’éducation populaire.

Le Foyer de Grenelle est constituée sous forme d’une association 1901. Cette association est membre du collège des associations de la MPEF, appelées « fraternités ». C’est dans le cadre de cette association que s’exercent les activités du Foyer, y compris les activités cultuelles. Cette association est l’employeur des personnes salariées et gère les moyens matériels propres ou mis à sa disposition.

Elle est administrée par un conseil dont les membres sont élus par son assemblée générale. Le pasteur participe aux réunions du conseil d’administration et à celles du bureau, sauf exception décidée par le conseil. Envoyé par la Mission Populaire au Foyer de Grenelle, il rend compte de son action au conseil d’administration, auquel il est lié fonctionnellement, sans lui être subordonné.

Le pasteur agit au cœur des activités et de la vie de la fraternité, au service du sens et de l'articulation « social/spirituel/politique ». Il est porteur de l’espérance de « rendre habitable et fraternelle la terre habitée », selon les termes de la charte de la Mission Populaire, repris dans les statuts de l’association. Il assure la visibilité spirituelle des activités du Foyer ; il leur apporte une caution éthique, qui fait que le Foyer est différent des autres centres sociaux.

La direction opérationnelle de l’association est assurée par un directeur qui rend compte à son président. Le pasteur entretient avec le directeur du Foyer de Grenelle un lien de collaboration fonctionnelle active, dans le respect de leurs responsabilités respectives. La bonne entente entre le pasteur et le directeur est essentielle pour un fonctionnement harmonieux du Foyer. Le pasteur n’a pas autorité hiérarchique sur les salariés du Foyer.Il participe aux réunions des salariés et anime, avec le directeur et le président, les réunions des responsables d’activité.

Fonction

Le pasteur mis à la disposition du Foyer de Grenelle (= envoyé) par la MPEF exerce sa fonction dans 3 domaines :

1. L’accompagnement spirituel

Dans notre société contemporaine, beaucoup de personnes cherchent à être les acteurs de leurs choix éthiques, éducatifs, religieux. Elles sont en quête de sens, en questionnement existentiel, ou vivent des crises, des enfermements. C’est une valorisation de l’individu singulier qui est recherchée, de préférence à l’adhésion à un système doctrinal. Le besoin de spiritualité, qui est une dimension constitutive, fondamentale et nécessaire de l’humain, ne peut plus être satisfait par des apports externes, par des enseignements magistraux : chaque personne souhaite cheminer de sa propre initiative vers des choix spirituels ou éthiques qui lui seront propres.

Dès lors, il nous faut adapter notre relation à l’autre, en optant pour un travail « d’écoute attentive » pour rejoindre l’autre là où il est et l’accompagner dans son cheminement. Ce travail est spécifique, distinct de la traditionnelle animation religieuse. Il suppose une posture particulière de la part de l’accompagnateur, faite de disponibilité, d’écoute, d’acceptation de l’autre tel qu’il est, de rencontre véritable. Il requiert une capacité particulière de rejoindre l’autre dans son espace personnel et de l’aider à progresser, par ses propres moyens, vers le sens qu’il souhaite donner à sa vie, vers la pleine conscience de sa présence au monde, de ce qui le fait vivre.

Cette démarche « d’écoute attentive » concerne aussi bien les personnes accueillies au Foyer, quelle que soit l’activité qu’elles fréquentent, que les bénévoles et les salariés.

Elle a une dimension individuelle et une dimension collective :

* Elle est individuelle quand l’accompagnement se fait en tête à tête, dans le cadre de rencontres souhaitées par la personne qui en exprime le besoin. Elle suppose un espace dédié, propice à des échanges confidentiels et sereins.
* Elle peut également être menée dans le cadre de groupes de parole restreints, qui se réunissent aussi dans un espace dédié dont le cadre est approprié à ce type de démarche.

Pour être entreprise, cette démarche « d’écoute attentive » suppose aussi savoir-faire et savoir-être :

* Elle doit être connue, comprise et acceptée par les différents acteurs du Foyer. Il est donc nécessaire de la présenter et de l’expliquer.
* Le lien entre cette démarche et les axes du projet global (accueil confiant, lieu de vie, mise en capacité, fraternité) doit être explicité et partagé.
* Elle doit aussi être prise en compte et adaptée à chaque activité du Foyer, en fonction de ses spécificités. Cela suppose une réflexion commune avec les responsables d’activité et une recherche méthodologique.
* Elle peut enfin faire l’objet de formations, afin que chaque bénévole ou salarié, dans son quotidien au Foyer, puisse l’initier, voire la mener lui-même, ou simplement être un prescripteur avisé de l’accompagnement conduit par le pasteur.
1. L’accompagnement de la communauté chrétienne

Cette mission pastorale se décline en deux secteurs :

2.1 L’animation et le suivi pastoral « classique » de la petite communauté protestante du Foyer de Grenelle (cultes, visites, accompagnements personnels, actes pastoraux, catéchèse, temps de prière, …). Cette communauté protestante est peu nombreuse et a besoin d’être soutenue, accompagnée et nourrie spirituellement et théologiquement.

2.2 L’animation et l’accompagnement d’une communauté élargie aux autres confessions chrétiennes présentes au sein du Foyer. Cette communauté chrétienne plus vaste a de multiples appartenances et liens extérieurs : le pasteur doit accompagner et faire vivre au sein du Foyer cette communauté chrétienne élargie en l'éclairant sur les dimensions théologiques et bibliques du christianisme social (études bibliques, sacerdoce universel, lectures existentielles...). Il proposera aussi des temps de réflexion, de partage et de méditations communes qui permettront à cette communauté chrétienne élargie de se rassembler et vivre des temps communs de communion spirituelle.

1. L’animation culturelle

Au-delà de l'attention à la personne et à son chemin de vie, le Foyer de Grenelle a toujours eu le souci d'inscrire ses activités dans une vision collective. L'articulation des dimensions spirituelle, sociale et politique est ainsi ancrée dans son histoire. C'est un des objectifs centraux de son « projet global » : être un lieu de développement du pouvoir d’agir, tant individuellement que collectivement.

Pour cela le Foyer se veut, entre autres, être un lieu d’échange, de réflexion, de débats libres et ouverts en particulier sur toutes les questions éthiques, sociales et spirituelles.

Avec les autres responsables du Foyer, le pasteur est chargé de prendre l’initiative, en accord avec le Conseil d’Administration, de coordonner et d’organiser les activités culturelles, sociologiques, philosophiques, anthropologiques (débats, projections, conférences…), en s’appuyant sur les moyens logistiques de l’association et en lien avec le directeur.

Il participe ainsi à la cohésion du Foyer et à un renforcement de sa réflexion, collective et individuelle, sur un certain nombre de ses principes fondamentaux sur lesquels il fonde ses actions tels que la dignité, les droits de l’homme, la solidarité, la transition écologique et la justice sociale.

Il veillera aussi à ce que ces activités soient l’occasion d’une ouverture sur le quartier et de rapprochements avec des organisations voisines, avec lesquelles le Foyer souhaite partager.

Le pasteur témoigne ainsi, à l’extérieur du Foyer, du sens de l’action et des activités qui y sont menées.

Par ailleurs, il est responsable de la publication du journal interne et participe à la communication tant interne qu’externe.